



Cursus Master

Trompette

Année 1

	Semestre 1	Semestre 2	ECTS
UE	Enseignements	Enseignements	
UE 1 : Langues vivantes et méthodologie	Langue vivante étrangère (Anglais musicologie (UDS), Allemand musicologie (UDS), Français langue étrangère (ASMS))	Langue vivante étrangère (Anglais musicologie (UDS), Allemand musicologie (UDS), Français langue étrangère (ASMS))	3
	Méthodologie de la recherche (UDS)		
UE 2 : Disciplines fondamentales	Trompette (ASMS)	Trompette (ASMS)	12
	Mémoire : définition du sujet de mémoire et élaboration de la bibliographie (UDS)	Mémoire : définition du sujet de mémoire et élaboration de la bibliographie (UDS)	
UE 3 : Professionnalisation	Cours au choix* (ASMS)	Stage d'observation (70h)	6
	Cours au choix* (ASMS)	Cours au choix* (ASMS)	
UE 4 : Séminaire transversal de musicologie	Séminaire historique ou séminaire analytique (UDS)	Séminaire historique ou séminaire analytique (UDS)	6
	Histoire et théorie de l'interprétation (UDS)	Histoire et théorie de l'interprétation (UDS)	
UE 5 : Pratique musicale complémentaire	Orchestre / Musique de chambre / Discipline complémentaire (ASMS)	Orchestre / Musique de chambre / Discipline complémentaire (ASMS)	3

* Cours dispensé sur les 2 semestres. Exemples : traits d'orchestre dans la discipline instrumentale principale, déchiffrage, instrument complémentaire, brass band, analyse, écriture, orchestration, initiation au jazz, initiation à la pédagogie, informatique musicale, harmonie au clavier, direction d'orchestre, direction de chœur, théâtre, improvisation libre, musique à l'image...

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg

Votre contact :

Thibaut Gindensperger
Assistant administratif

+33 (0)3 68 98 60 73
thibaut.gindensperger@hear.fr



Cursus Master

Trompette

Année 2 (1^{er} semestre)

UE	Semestre 3	ECTS
	Enseignements	
UE 1 : Langues vivantes et méthodologie	Langue vivante étrangère (Anglais musicologie (UDS), Allemand musicologie (UDS), Français langue étrangère (ASMS))	3
UE 2 : Disciplines fondamentales	Trompette (ASMS)	12
	Mémoire : définition du sujet de mémoire et élaboration de la bibliographie (UDS)	
UE 3 : Professionnalisation	Stage (140h)	6
	Cours au choix* (ASMS)	
UE 4 : Séminaire transversal de musicologie	Patrimoines musicaux ou Théorie de l'analyse musicale (UDS)	6
	Esthétique de la musique (UDS)	
UE 5 : Pratique musicale complémentaire	Orchestre / Musique de chambre / Discipline complémentaire (ASMS)	3

* Cours dispensé sur les 2 semestres. Exemples : traits d'orchestre dans la discipline instrumentale principale, déchiffrage, instrument complémentaire, cimbasso, brass band, analyse, écriture, orchestration, initiation au jazz, initiation à la pédagogie, informatique musicale, harmonie au clavier, direction d'orchestre, direction de chœur, théâtre, improvisation libre, musique à l'image...

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg



Cursus Master

Trompette

Année 2 (2^e semestre)

	Semestre 4	ECTS
UE	Enseignements	
UE 1 : Pratique musicale	Trompette (ASMS)	9
	Orchestre / Musique de chambre / Discipline complémentaire (ASMS)	
UE 2 : Mémoire et récital	Concert-examen	21
	Mémoire (soutenance)	

N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg

ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg